



INTERSYNDICALE TEMPS DE TRAVAIL **COMITÉ TECHNIQUE CENTRAL DU 25 NOVEMBRE 2021**

VOTE DÉFAVORABLE UNANIME !
Mobilisons-nous le mardi 14 décembre !

Paris, le 26 novembre 2021

La suspension de la sujétion de trois jours ville capitale par le tribunal administratif a obligé la ville de Paris à présenter un projet de règlement de travail **sans les 3 jours de sujétion**, remettant ainsi en cause les cycles tels qu'ils avaient été adoptés dans les directions

Le 16 novembre dernier, ce projet de règlement du temps de travail faisait l'objet d'un vote défavorable unanime des organisations syndicales, obligeant l'Exécutif à convoquer un nouveau comité technique central.

Celui-ci s'est tenu ce jeudi 25 novembre. L'administration était tenue de nous représenter le dossier. **Malgré notre précédent vote défavorable, elle n'a pas modifié d'une virgule le projet initial !**

L'administration a refusé de réexaminer nos amendements sur le texte même du règlement. Ces amendements visaient principalement à éviter toute augmentation de notre temps de travail par l'augmentation des niveaux actuels de sujétions, et la création de nouvelles sujétions*

La Ville a uniquement ouvert la discussion sur 50 amendements déclarés recevables car liés aux cycles de travail.

À l'issue de quelques échanges, la CGT et les représentants titulaires de la CFDT ont décidé de quitter la salle.

Nos cinq organisations ont choisi, elles, de poursuivre l'examen de tous les amendements de toutes les organisations syndicales. Nous voulions que ces amendements portés par les agents du terrain soient examinés un par un. Nous tenions à défendre les positions des collègues et obtenir des explications de l'administration, ce que nous n'avions pas pu faire le 16 novembre.

Après quatre heures d'examen et un avis unanimement favorable de nos organisations sur les amendements déposés, l'administration n'en a retenu aucun, mais engagé les Directions à poursuivre la concertation sur les points litigieux !

Nous avons à nouveau voté unanimement CONTRE le projet final, la CGT également (vote donné avant de quitter la salle). Les deux suppléants de la CFDT (en distanciel) ont choisi de ne pas prendre part au vote.

Devant ce projet de recul social, nous interpellons tous les élus parisiens et appelons les personnels à se mobiliser lors de son examen au prochain conseil de Paris, le 14 décembre !

« Pas une minute de plus »

*sujétion = réduction du temps de travail compensant une pénibilité liée au travail